

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 171 publiée le 30 mars 2009

Ordinations "Extraordinaires" à Tarquinia : un symbole encourageant

Ce mercredi 25 mars, en la fête de l'Annonciation, un membre de la Curie - en l'occurrence Monseigneur Burke - a procédé à cinq ordinations sacerdotales selon la forme extraordinaire du rite romain en l'église Saint-François de Tarquinia (Italie), nous reproduisons ci-après le compte-rendu de cet événement.

La cérémonie de mercredi dernier constitue un signe doublement encourageant pour la pleine application du Motu Proprio Summorum Pontificum. Tout d'abord parce qu'elle implique un membre de premier rang du gouvernement de l'Église : Mgr Burke, Préfet du Tribunal Suprême de la Signature Apostolique. Ensuite, et peut-être surtout, parce qu'elle concerne une communauté nouvelle née bien après le concile Vatican II, les Franciscains de l'Immaculée. Peu connus en France, les Franciscains de l'Immaculée sont une congrégation de religieux (frères, sœurs et clarisses) dévoués au culte marial.

Issus des frères mineurs, les Franciscains de l'Immaculée sont nés en 1970 et ont été reconnus de droit pontifical en 1998. Rassemblant plus de 300 frères (dont une centaine de prêtres) et près de 400 religieuses, de l'Australie au Bénin et de l'Italie aux Philippines, ils suivent la règle franciscaine mais se distinguent par leur consécration personnelle à l'Immaculée sous forme de vœu public.

Inspirés par l'exemple de la Milice de l'Immaculée de Saint Maximilien Kolbe et se référant au décret Perfectae Caritatis du concile Vatican II, les Franciscains de l'Immaculée inscrivent leur élan missionnaire dans une démarche de "retour aux sources en tenant compte des temps modernes". S'appuyant sur de nombreux supports de communication (édition, radio, internet et bientôt une chaîne de télévision nationale au Bénin), ils mènent un combat marqué par un grand souci de la liturgie et de la rigueur doctrinale. Leur hebdomadaire en Italie - "Il settimanale di Padre Pio" - reflète semaine après semaine leur soif de tradition dans l'obéissance au Saint-Père.

Les Franciscains de l'Immaculée et le motu proprio

Comme l'explique le Père Alfonso Bruno, porte-parole des Franciscains de l'Immaculée, le choix du rite ancien pour les ordinations de Tarquinia "est une expression de catholicité qui, dans la richesse de l'unique rite latin, veut redécouvrir une symbolique liturgique plus proche de la culture et de la sensibilité de l'homme contemporain qui vit dans la civilisation des images". Il faut dire que sous l'impulsion de leur supérieur et fondateur, le RP Stefano Manelli, les Franciscains de l'Immaculée adoptent progressivement la forme extraordinaire comme messe conventuelle.

Convaincu que la crise de la vie religieuse a commencé avec la crise de la liturgie, le RP Manelli a en effet embrassé avec une promptitude qui a surpris mais enthousiasmé ses troupes, le motu proprio Summorum Pontificum. La quarantaine de séminaristes de l'institut est d'ailleurs dorénavant formée aussi bien à la forme ordinaire (que les Franciscains de l'Immaculée célèbrent "coram Deo", c'est-à-dire dos au peuple) qu'à la forme extraordinaire du rite romain.

Après les ordinations du 25 mars, le prochain rendez-vous important des Franciscains de l'Immaculée est annoncé pour le jeudi 16 avril. Ce jour-là, à Saint-Jean-de-Latran, le RP Manelli devrait célébrer publiquement la sainte messe selon la forme extraordinaire à l'occasion du huit centième anniversaire de l'approbation de la règle franciscaine.

Pour découvrir les Franciscains de l'Immaculée : <http://www.mediatrix.net/index.php?newlang=french>

Les ordinations sacerdotales de 5 nouveaux prêtres qui ont eu lieu dans la forme extraordinaire du rite romain à Tarquinia le 25 mars dernier sont remarquables à plus d'un titre.

1/ Le prélat ayant procédé aux ordinations, Son Excellence Révérendissime Mgr Raymond Léo Burke, Préfet du Suprême Tribunal de la signature apostolique à Rome n'est pas n'importe qui...

Ordonné prêtre par le Pape Paul VI en 1975, puis consacré évêque par le Pape Jean-Paul II en 1995, Mgr Raymond Burke a été archevêque de St Louis (Etats-Unis) avant d'être appelé à Rome par le Pape Benoît XVI le 27 juin 2008 pour exercer ses fonctions de Préfet.

Ce jeune évêque de 60 ans est un collaborateur très proche de Benoît XVI, bien connu (et reconnu) à Rome et dans le reste du monde.

Alors qu'il était encore archevêque de St Louis, Mgr Burke s'était notamment illustré en décidant que la liturgie traditionnelle serait enseignée dans le séminaire diocésain, le *Kenrick-Glennon Seminary*. Soucieux de répondre aux attentes que le Saint Père avait exprimées dans son Motu Proprio, Mgr Burke avait demandé à tous les prêtres de son presbyterium, lesquels seraient intéressés à célébrer selon le rite tridentin : 30 ont répondu à l'appel. S'adressant à eux, Mgr Burke leur avait déclaré qu'il « *voulait offrir aux prêtres de l'archidiocèse la possibilité de se familiariser avec les intentions que le Saint-Père nous a fait connaître* ». Enfin, Mgr Burke avait déjà procédé aux ordinations sacerdotales de deux prêtres de l'Institut du Christ Roi Souverain Prêtre (<http://www.icrsp.org/>) dans la forme extraordinaire du rite romain dans sa propre cathédrale de St Louis le 15 juin 2007.

2/ A tous les clercs qui pour refuser d'appliquer le Motu Proprio disent qu'il faut « *attendre de savoir ce que veut vraiment le Pape* », que « *si le Pape voulait vraiment que soit célébrée la liturgie traditionnelle, il le ferait lui-même* » ou que « *le Pape ne souhaite pas que la forme extraordinaire du rite romain coexiste naturellement avec la forme ordinaire du rit romain et qu'au contraire la célébration du rite traditionnel doit rester exceptionnelle* », nous répondons : méditez l'exemple de Mgr Burke.

Ce que veut le Pape ? Les intentions du Pape ?

La nomination de Mgr Burke en tant que Préfet de Congrégation romaine est la réponse la plus explicite qui soit. Ce proche collaborateur du Pape a toujours informé le Saint Père de l'application qu'il faisait du Motu Proprio dans son diocèse et a toujours été soutenu par le Pape pour cela... La célébration des ordinations sacerdotales de Tarquinia, en qualité de ministre du Pape, est un nouveau signe de ce que le Pape souhaite : être généreux, ne pas avoir peur de faire connaître le rite traditionnel, en faire la promotion, accueillir les demandeurs avec générosité...

3/ Les ordinations de cinq Franciscains de l'Immaculée dans la forme extraordinaire du rite romain sont une parfaite illustration de ce pour quoi et pour qui le Motu Proprio de Benoît XVI a été promulgué.

Pour quoi : rendre à l'Eglise universelle le trésor de la liturgie traditionnelle

Pour qui : tous les fidèles et les prêtres du monde entier qui le souhaitent.

Déjà en novembre dernier, les Cisterciens de Mariawald faisaient le choix d'utiliser dorénavant de manière normale et habituelle, les livres liturgiques publiés en 1962 (et par conséquent célèbrent désormais chaque jour la messe traditionnelle) au lieu des livres liturgiques de la forme ordinaire qu'ils utilisaient jusque là (lettre PL 162 : http://www.paixliturgique.com/WM_PLSITE/aff_lettre.asp?LET_N_ID=111).

Aujourd'hui, c'est une nouvelle Communauté, celle des Franciscains de l'Immaculée qui décide de bénéficier elle aussi à l'occasion de l'ordination sacerdotale de cinq de ses membres de la richesse de la liturgie traditionnelle de l'Eglise.

Il convient bien de noter que nous sommes là véritablement dans une illustration de la raison d'être du Motu Proprio. Voilà une communauté qui ne vient pas du « *sérail traditionnel* », qui jusque là utilisait les livres liturgiques issus de la réforme de 1969, qui fait le choix pour un événement aussi important que des ordinations sacerdotales d'utiliser les livres liturgiques traditionnels.

4/ Ce magnifique événement est tout à fait dans l'esprit de ce que nous déclarait le Cardinal Castrillon il y a quelques mois : Le motu proprio n'a pas d'abord pour but de réintégrer quelques fidèles dans la pleine communion mais de rendre un trésor liturgique - qui a fait ses preuves et façonné tant de saints - à toute l'Eglise. Merci donc Très Saint Père de vouloir rendre à toute l'Eglise le trésor de la liturgie traditionnelle. Puissent nos évêques vous écouter et vous suivre dans votre

